



Association Club92Cmcas

Rapport financier 2025

Après avoir procédé aux différents contrôles, la clôture comptable 2025 a été réalisée, les états de synthèse faits et le logiciel de gestion comptable «Dailybiz» a été basculé sur le nouvel exercice 2026.

Je vous présente aujourd'hui le rapport financier sur la base des documents comptables.

L'exercice que nous clôturons couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. Les états de synthèse qui vous sont fournis donnent les éléments principaux nécessaires à votre appréciation. Les éléments comptables détaillés propres à chaque section sont disponibles pour qui veut s'y pencher.

Au 31 décembre 2025, tous nos comptes de trésorerie sont hébergés à la Banque Populaire Rives de Paris :

- Un compte pour le Club92Cmcas
- Un compte pour chaque section
- Un livret A Banque Populaire

1.- Opinion générale sur la situation financière

L'examen des états financiers fait apparaître :

- Une **structure financière saine**, caractérisée par un niveau de capitaux propres élevé ;
- Une **trésorerie significative et immédiatement disponible** ;
- Un **résultat déficitaire sur l'exercice 2025**.

2. Analyse du bilan

2.1 Structure de l'actif

L'actif total s'élève à : **179 945 €**.

Il n'existe ni immobilisations, ni stocks, ni créances significatives. La structure d'actif traduit un **modèle associatif sans investissement patrimonial**, reposant essentiellement sur la gestion de flux financiers liés aux activités et aux adhésions.

L'actif est constitué **exclusivement de la trésorerie** répartie entre plusieurs comptes bancaires et comptes de sections. La trésorerie comprend notamment :

- Compte principal : **49 294 €**
- Livret A : **83 412 €**
- Comptes des différentes sections sportives et culturelles.



Association Club92Cmcas

Il y a un **risque associé au licenciement** de Madame C. Lenoir – Professeur de Chant qui a déposé un dossier de Prud'homme.

2.2 Structure du passif

Le passif se compose principalement de capitaux propres représentant la **quasi-totalité du financement de l'association** :

Poste	Montant
Capitaux propres	154 336 €
Provision pour litige	15 000 €
Dettes Court terme	6 045 €

3. Analyse du compte de résultat

Compte de résultat 2025

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025
Produits d'exploitation	Euros
Subventions d'exploitation	26 920.00
Autres produits	561 210.70
TOTAL	591 804.67
Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	0
Autres Achats & Charges Externes	478 866.18
Salaires et Traitements	120 528.41
Charges sociales	46 877.72
Autres charges	4.66
TOTAL	646 276.97
Résultat d'exploitation	-54 472.30
Produits financiers, revenus des placements	1 762.28
Résultat exceptionnel	-906.14
Résultat net de l'exercice 2025	-53 616.16

3.1 Produits d'exploitation



Association Club92Cmcas

Les produits d'exploitation s'élèvent à : **591 804 €** (705 754€ en 2024, 716 109€ en 2023 et 826 854€ en 2022).

Origine	Montant	
Activités salles de sport	~335 000 €	57%
Cotisations et adhésions	~130 000 €	22%
Participation aux activités des sections	87 073 €	15%
Subventions	29 920 €	5%

Les 3 salles de sport constituent la **principale source de revenus de l'association (57%)**.

Les subventions de la CMCAS des Hauts de Seine en faveur des bénéficiaires ne transitent plus par l'association. Ainsi les flux versés par les adhérents ont progressé du fait que, désormais, tous les adhérents payent le prix coutant de l'activité :

- Adhésions sections : 69 509 € en 2024 → 101 272 € en 2025
- Participation activités sections : 66 447 € en 2024 → 87 073 € en 2025

Ensuite, les bénéficiaires de la CMCAS des Hauts de Seine déposent un dossier de demande de subvention.

Les produits d'exploitation sont en baisse de 16% en 2025 et ne couvrent plus la totalité des charges d'exploitation. Cette baisse s'explique principalement par la forte réduction de la subvention versée par la CMCAS des Hauts de Seine : 29 920€ en 2025 (contre 103 500€ en 2024), sachant que le montant initial demandé était de 128 272€.

Les responsables des sections avaient donc été sollicités afin qu'ils adaptent leur projet 2025 en conséquence.

3.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à : **646 277 €**

Poste	Montant
Charges liées aux salles	301 000 €
Salaires	120 528 €
Charges sociales	46 878 €
Activités sportives et événements	45 000 €
Prestations et fonctionnement	Reste



Association Club92Cmcas

La gestion des salles de sport représente 47% des charges d'exploitation.

On note également la présence d'une **indemnité de rupture conventionnelle de 14 000 €** qui a pesé sur le résultat d'exploitation.

Au final, en dépit des efforts de gestion du Club92, le **résultat d'exploitation est déficitaire : -54 472.30 €**. (En 2024 : -12 466.36€).

Les activités courantes ne couvrent plus les charges d'exploitation intégralement. Toutefois, il existe un niveau de réserves accumulées des années précédentes : le report à nouveau est de 207 952€ et un niveau de trésorerie satisfaisant : 83 412€ au 31 décembre 2025.

A noter qu'en 2025, le livret Associatif a produit un résultat financier positif de 1 762.28€ (2024 : 2 378,16 €).

3.3. Fonds de Roulement :

Les conventions des trois salles de sport avec EDF et ENEDIS engendrent des décalages de trésorerie. EDF et ENEDIS règlent nos factures à 60 jours et l'association paye les prestataires à réception de la facture ou à 30 jours fin de mois. Pour aider l'association, la CMCAS des Hauts-de-Seine alloue un fonds de roulement avec droit de reprise de 40 000 € au 31 décembre. Le fonds de roulement a été reversé à la CMCAS en décembre 2025.

3.4. Solde des comptes bancaires

Sur la période de l'exercice, les soldes bancaires des sections et du Club92Cmas présente une forte diminution de 53 006€ au 31 décembre 2025 comparé à 2024. Cette variation correspond presque à la perte nette 2026 (53 616€).

Comptes	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Comptes courant des sections	47 237.45€	28 838,91 €	42 951,01 €
Compte courant du Club92Cmcas	49 294.80€	120 699,9 €	56 149,86 €
Total	96 532.25€	149 538,91 €	99 100,87 €

Livret associatif	83 412.75€	81 650,47 €	79 272,31 €
-------------------	------------	-------------	-------------



Association Club92Cmcas

4. Conclusion sur les comptes 2025

La perte 2025 provient principalement de :

1. Baisse très forte des subventions (-74k€)
2. Indemnité de rupture conventionnelle (14k€)
3. Produits globaux en recul.

Sans ces deux éléments, l'exercice serait proche de l'équilibre. Mais à structure de cout stable, les exercices suivants verraient les déficits se creuser. Le Club92Cmcas reste dépendant de recettes provenant des salles de sport EDF et ENEDIS.

A noter que la somme sur le Livret Associatif Banque Populaire constitue notre provision pour charges de personnel. Elle est destinée à faire face à des charges non prévisibles telles que préavis et indemnités de licenciement.

5. Remerciements et vigilance

Nous tenons à remercier les responsables et les trésoriers des sections qui collectent les informations dans l'outil de gestion financière et qui permettent ainsi de suivre la trésorerie, la comptabilité de l'association.

Nous sommes bien conscients du travail que cela représente, mais nous nous devons de suivre les comptes de l'association pour les adhérents, pour la CMCAS des Hauts-de-Seine et pour respecter la loi sur la tenue d'une comptabilité des associations. Ce travail a permis la clôture comptable de l'exercice 2025.

Je souhaite souligner ici le travail des trésoriers des sections, de Carole Pousset, de Fanny Lhuire et de notre président, Pascal Lépine. Ils assurent avec rigueur et efficacité le suivi financier des sections et de l'association.

Il est également important de rappeler que l'association et les activités sont ouvertes à toutes et à tous. L'ensemble des adhérents bénéficie de l'organisation de l'association, des conventions et des contrats négociés et passés par l'association. Cependant, les subventions reçues de la CMCAS 92 ne bénéficient peuvent bénéficier qu'aux seuls ressortissants de la CMCAS des Hauts de Seine.

Je vous remercie pour votre attention,

Corinne BARON – Trésorière de l'association